

Accueil / Bourses et subventions / Règles des concours antérieurs

ERA-MIN 2

En résumé

Année de concours :	2019-2020
Date limite (demande)	31 janvier 2019, 11h
:	
Montant :	Maximum de 100 000 \$ CAD par année* voir les détails
Durée du financement	Maximum de 3 ans, non renouvelable
:	
Annonce des résultats	14 mai 2019
:	

Description de la subvention

Les règles du programme qui prévalent sont celles du document PD F*

Innovateur et flexible, ERA-MIN 2 est un réseau paneuropéen et mondial d'organismes de financement de la recherche soutenu par le programme Horizon 2020 de l'Union européenne (UE). Il se base sur l'expérience de l'ERA-NET ERA-MIN, financé sous le FP7, qui a été actif de 2011 à 2015.

ERA-MIN 2 vise à appuyer le Partenariat européen d'innovation sur les matières premières et l'initiative « Matières premières » de l'UE, et à développer le secteur des matières premières en Europe par le financement d'activités transnationales en recherche et innovation. Pour ce faire, le groupe lancera des appels conçus et créés spécialement pour le secteur des matières premières non énergétiques et non agricoles.

Le réseau poursuit quatre objectifs principaux :

Favoriser et encourager la coopération en recherche et innovation en Europe.

Réduire la fragmentation du financement en recherche et innovation, dans l'ensemble de l'Europe et dans le monde, dans le domaine des matières premières non énergétiques et non agricoles.

Proposer un réseau de soutien paneuropéen et des ressources financières afin d'améliorer l'association synergique, la coordination et la collaboration.

Accroître l'efficacité et les retombées des investissements humains et financiers en recherche et innovation dans le domaine des matières premières.

Le consortium ERA-MIN 2 est composé de 21 organismes de financement de 11 pays et 2 régions de l'UE (Hermesfonds – Belgique/Flandre ; FWO – Belgique/Flandre ; Business Finland – Finlande ; ADEME – France ; ANR – France ; JÜLICH – Allemagne ; GSI – Irlande ; MIUR – Italie ; NCBR – Pologne ; FCT – Portugal ; UEFISCDI – Roumanie ; CDTI – Espagne ; ICE – Espagne/Castille-León ; AEI – Espagne ; MIZS – Slovaquie ; Vinnova – Suède), de 1 pays associé à l'UE (TUBITAK – Turquie) et de 4 pays n'appartenant pas à l'UE (MINCYT – Argentine ; Finep – Brésil ; CONICYT – Chili ; DST – Afrique du Sud). Veuillez noter que d'autres organismes de financement participent à l'appel conjoint 2018 (tableau 1).

ERA-MIN 2 soutient la transition de l'UE vers une économie circulaire en abordant des sujets axés sur le maintien de la valeur des matières premières utilisées dans les produits et le retour de ces matières dans le cycle de production après utilisation, sans oublier qu'un approvisionnement industriel durable et responsable en ressources primaires est nécessaire pour nourrir l'économie circulaire.

ERA-MIN 2 financera des projets sur l'ensemble de la chaîne de valeur des matières premières : exploration durable, exploitation, traitement, substitution des matières premières critiques, production environnementalement efficace, et recyclage économique et faisable à faible impact environnemental et à court terme.

Contenu de l'appel

L'appel conjoint 2018 d'ERA-MIN cible trois sous-catégories des matières premières non énergétiques et non agricoles :

- Les minéraux métalliques
- Les minéraux de construction
- Les minéraux industriels

Parmi les cinq principaux sujets de recherche de l'appel conjoint 2018 d'ERA-MIN, le FRQNT s'engage à en soutenir deux : la conception et le recyclage et la réutilisation des produits en fin de vie. Toute l'information se trouve dans les fichiers PDF.

Thème 1	Thème 2
Conception	Recyclage et réutilisation des produits en fin de vie
Budget indicatif	
14 040 000 €	
L'équipe de recherche [le consortium] doit compter au moins trois partenaires de projet qui peuvent demander du financement des organismes participants d'au moins deux pays, dont un pays membre de l'UE ou associé à l'UE.	

Chaque partenaire qui demande du financement doit respecter les critères nationaux ou régionaux et les règles de son propre organisme de financement pour assurer l'admissibilité de la proposition de consortium.

Les procédures d'évaluation sont conçues pour dégager les meilleures propositions quant à l'excellence scientifique, aux retombées, à la qualité et à l'efficacité de la mise en œuvre, de façon aussi approfondie et précise que possible.

Calendrier

20 novembre 2018 Début de l'appel de propositions

31 janvier 2019,
11 h Fin de l'appel de propositions

14 mai 2019 Communication des résultats de l'appel

1^{er} novembre 2019 Date limite recommandée pour le début du projet

Recherche ciblée par l'appel

Thème 1 : Conception

La conception des produits a une grande incidence sur l'efficacité environnementale. Pour ce thème, nous recherchons des propositions axées sur la conception novatrice de produits qui contribue à l'utilisation efficace des matières premières (écoconception), ou sur la substitution des matières critiques dans les produits et les composants. Les propositions peuvent aussi être axées sur de nouveaux concepts centrés sur la circularité des produits, comme l'accroissement de la durabilité des produits ou la facilitation de leur réutilisation, de leur remise à neuf ou de leur recyclage. Il faut considérer les stratégies et les technologies de substitution des « substances extrêmement préoccupantes », selon le règlement REACH, et des substances pour lesquelles on prévoit une pénurie. Les candidats devraient être en mesure de quantifier les retombées attendues de la nouvelle conception de produits en matière d'efficacité environnementale en utilisant des mesures appropriées et en tenant compte du cycle de vie.

Thème 2 : Recyclage et réutilisation des produits en fin de vie

Les produits en fin de vie sont par exemple les déchets d'équipements électriques et électroniques, les aimants permanents et les alliages métalliques complexes. Il est essentiel de transformer la chaîne de valeur des matières premières en cycle des matières, où la dissipation et la mise au rebut sont évitées autant que possible. Un défi particulier est le recyclage des matières premières utilisées dans les produits complexes.

Pour ce thème, nous recherchons des propositions qui abordent ce défi au moyen de nouveaux concepts, technologies et services qui augmenteront l'approvisionnement en matières premières — surtout en matières premières critiques — récupérées de produits et de composants en fin de vie. Les propositions pourraient, par exemple, se concentrer sur les méthodes de collecte et la logistique ; les techniques de séparation, de tri physique et de prétraitement efficaces et novatrices ; ou les procédés hydrométallurgiques et pyrométallurgiques efficaces et novateurs servant à la séparation et à l'extraction des matières premières critiques des produits en fin de vie. Le marketing des produits usagés ou faits de matières recyclées pourrait comporter des obstacles économiques, juridiques ou psychologiques qu'il faudra possiblement surmonter, et les modèles d'affaires innovants seront un facteur clé pour y arriver. L'évaluation des retombées potentielles de l'innovation proposée sur l'efficacité des matières premières doit tenir compte du cycle de vie complet des produits. Les propositions pourraient aussi porter sur l'efficacité énergétique, les enjeux environnementaux ou les retombées sociales.

Toute l'information et la réglementation se trouvent dans le fichier PDF .

Site Web d'ERA-MIN

Dernière mise à jour : mai
2021



© Gouvernement du Québec,
2014